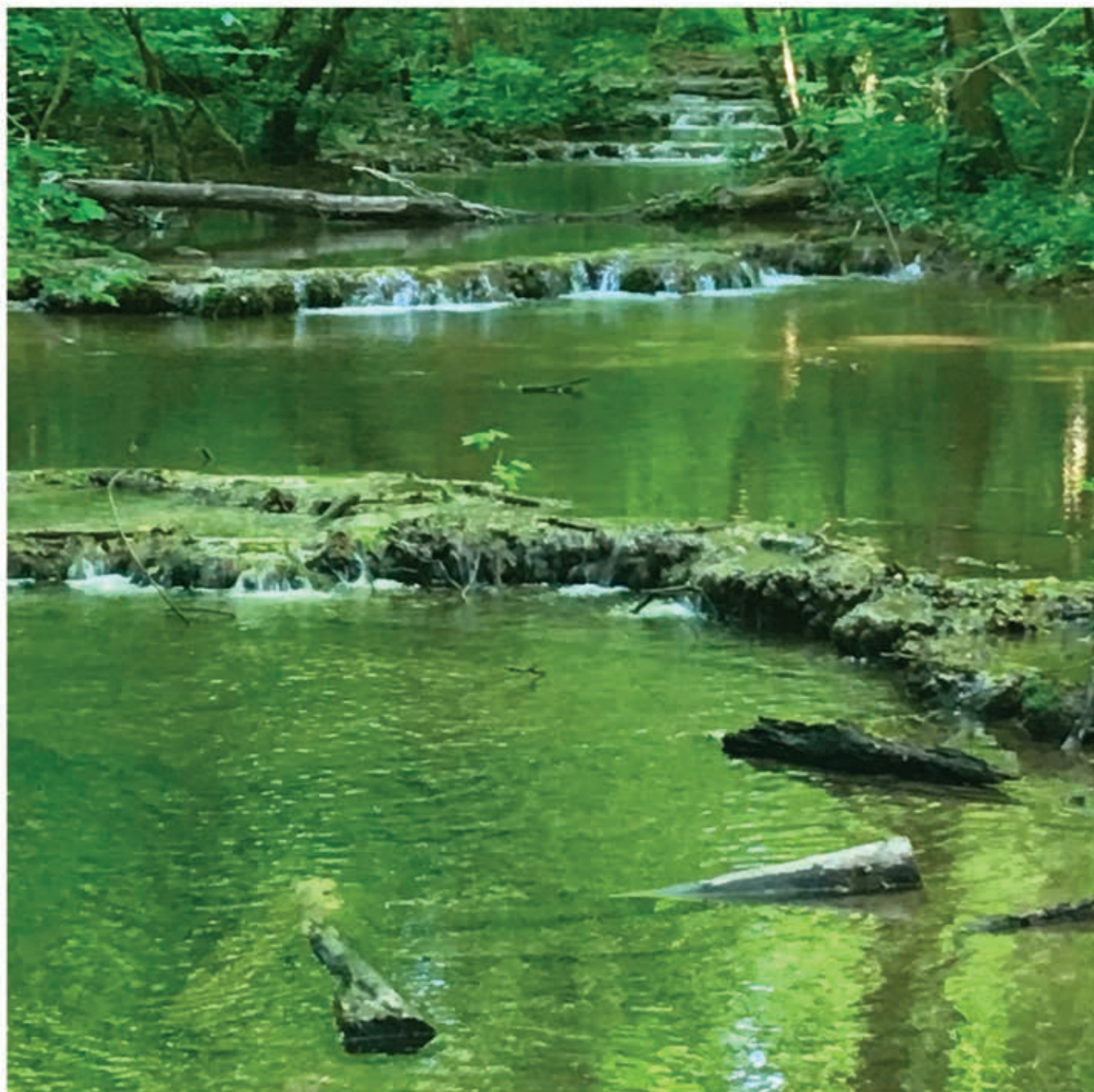


HUSSIGNY GODBRANGE



magazine d'informations communales - Juillet 2026 - numéro 67

BUDGET 2026	4
6	ENFANCE/JEUNESSE
TRAVAUX - URBANISME	10
12	SPORTS / VIE ASSOCIATIVE
POLICE MUNICIPALE	15
16	SOCIAL
ENVIRONNEMENT	18
21	CÉRÉMONIES
CULTURE - PATRIMOINE	22
23	DIVERS

HUSSIGNY GODBRANGE

magazine d'informations communales - numéro 67 - juillet 2026

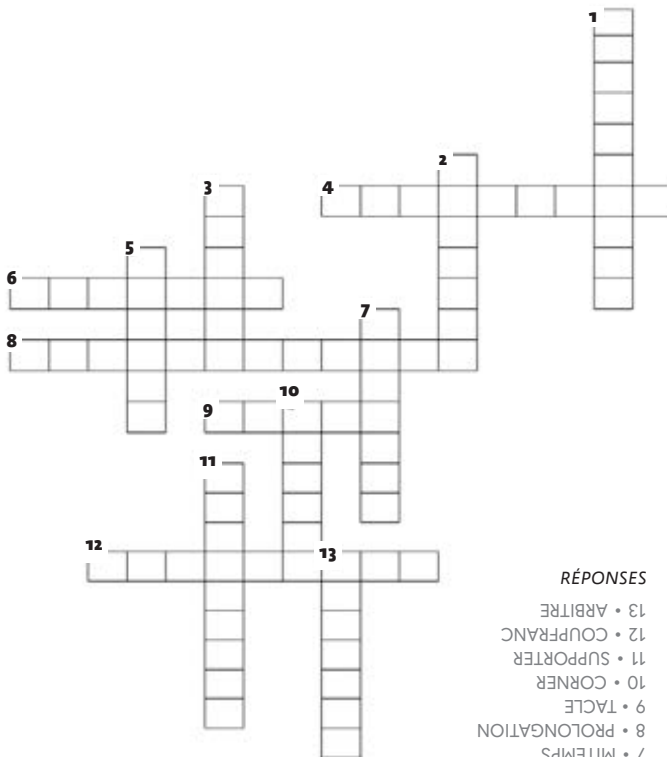
Directeur de publication : Laurent Caramelle

Rédaction et photos : mairie de Hussigny-Godbrange

Conception & réalisation : anagram-ny - Imprimé sur papier recyclé à 1900 exemplaires par Digit'Offset

Mots croisés

“Mondial de Football”



Horizontal :

- 4.** Dans l’histoire du football, les footballeurs les plus titrés occupent ce poste.
- 6.** Il désigne la pénalisation d’une équipe suite à une faute grave commise dans la surface de réparation de l’équipe adverse.
- 8.** Règle qui peut intervenir à la fin d’un match pour qu’il y ait un vainqueur en cas d’égalité.
- 9.** Action de bloquer avec le pied l’action de l’adversaire.
- 12.** Méthode de reprise du jeu après qu’une faute a été commise par l’un des joueurs d’une équipe.

Vertical :

- 1.** Dans un club de foot ou dans une fédération, il a pour mission de mener ses joueurs à leur meilleur niveau.
- 2.** Son poste consiste à protéger le but de son équipe.
- 3.** Le jaune représente un avertissement et le rouge une expulsion d’un footballeur.
- 5.** Sphère gonflée d’air
- 7.** Cette pause permet aux footballeurs de se rafraîchir dans leur vestiaire et d’ajuster leur stratégie de jeu collectif avec leur coach.
- 10.** Il est accordé quand le ballon, touché en dernier par un footballeur de l’équipe adverse, franchit la ligne de but.
- 11.** Personne qui apprécie un club de football et appuie ce club lors de ses performances.
- 13.** Personne chargée de diriger un match, de faire respecter les règles du jeu par les adversaires.

RÉPONSES

- 1 • ENTRAÎNEUR
- 2 • GARDIEN
- 3 • CARTON
- 4 • ATTAQUANT
- 5 • BALLON
- 6 • PENALTY
- 7 • MI-Temps
- 8 • PROLONGATION
- 9 • TACLE
- 10 • CORNER
- 11 • SUPPORTER
- 12 • COUPFRANC
- 13 • ARBITRE

Chères Hussingeoises, Chers Hussingeois,

L'été s'est installé avec des températures particulièrement élevées. Cette période de forte chaleur nous rappelle combien il est important de prendre soin des personnes les plus fragiles et d'utiliser l'eau avec responsabilité.

Lors de la canicule de fin juin, certains habitants ont subi des baisses de pression, voire des coupures d'eau. Je souhaite vous expliquer clairement les raisons de cette situation.

Tout d'abord, je tiens à vous rassurer : notre Commune dispose de ressources en eau suffisantes pour répondre aux besoins des habitants aujourd'hui comme demain. Les difficultés rencontrées sont dues à l'état du château d'eau, dont le réservoir ne peut actuellement plus être rempli complètement en raison de problèmes d'étanchéité.

En temps normal, la consommation quotidienne d'eau dans la Commune est d'environ 690 m³. Avec la canicule, elle a fortement augmenté pour atteindre près de 900 m³ par jour, avec un pic à 1 000 m³. Or, la capacité maximale de production actuelle est limitée à 800 m³ par jour.

Face à cette situation, la Commune, en lien avec Veolia et le Grand Longwy qui a désormais la compétence Eau, a pris plusieurs mesures d'urgence afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable : limitation temporaire des débits, appels à la sobriété et arrêté municipal restreignant certains usages non essentiels de l'eau.

Des solutions durables sont déjà engagées par le Grand Longwy :

- le renforcement des canalisations entre le captage et la station de pompage ;
- la création d'un système de sécurisation de l'alimentation en eau ;
- la reconstruction complète du château d'eau, devenue nécessaire compte tenu de son état.



L'interconnexion avec le réseau de Villers-la-Montagne, prévue fin 2026, permettra de renforcer significativement la sécurité de l'approvisionnement en eau de notre commune.

L'eau est une ressource précieuse. Soyez assurés que la Commune et le Grand Longwy restent pleinement mobilisés pour garantir un service de qualité aux habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la détente, de la convivialité et des moments partagés en famille et entre amis.

Vive Hussigny-Godbrange et vive ses habitants !

Laurent Caramelle

Maire de Hussigny-Godbrange

BUDGET 2026

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

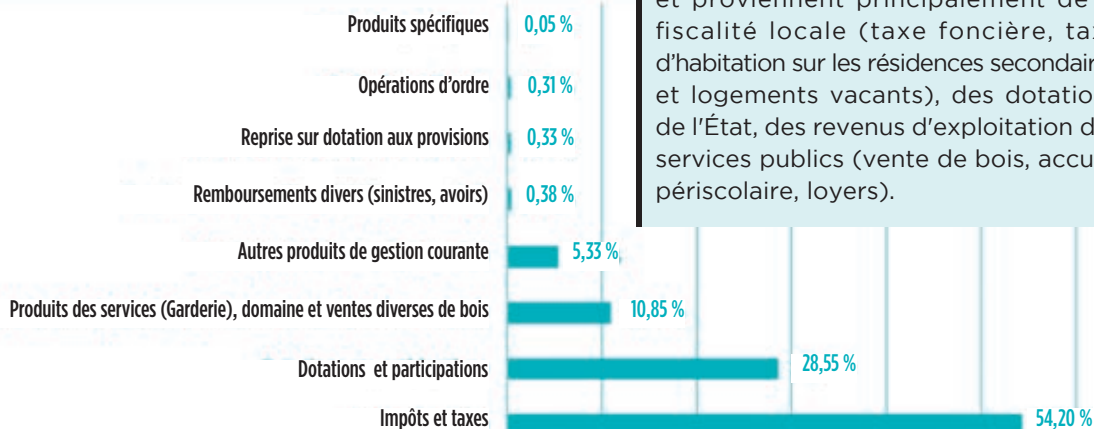
5 730 000 € (2025 : - 8.7%)
Budget primitif de la Commune
pour l'année 2026

3 906 000 € (2025 : - 2,2%)
Part du budget alloué au
fonctionnement

1 824 000 € (2025 : - 20,1%)
Part du budget alloué à
l'investissement



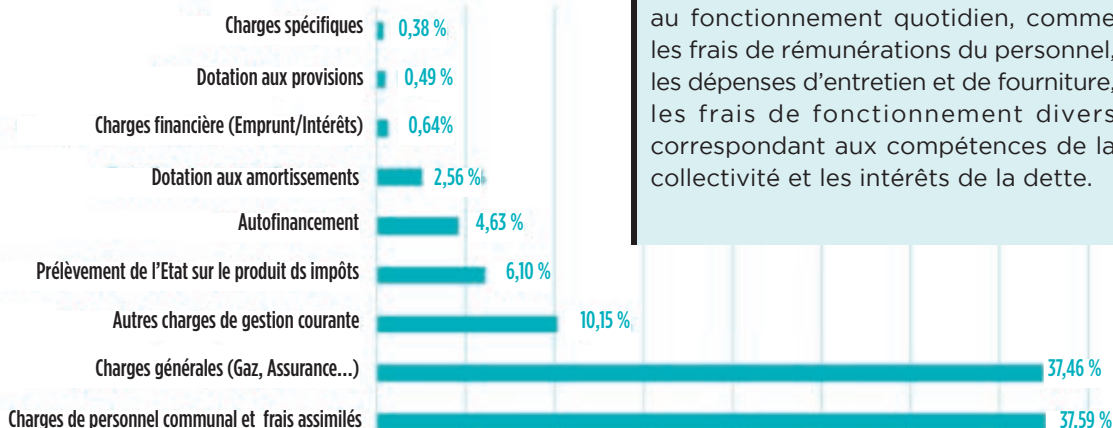
Les recettes de fonctionnement



Elles permettent de financer les dépenses et proviennent principalement de la fiscalité locale (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants), des dotations de l'État, des revenus d'exploitation des services publics (vente de bois, accueil périscolaire, loyers).



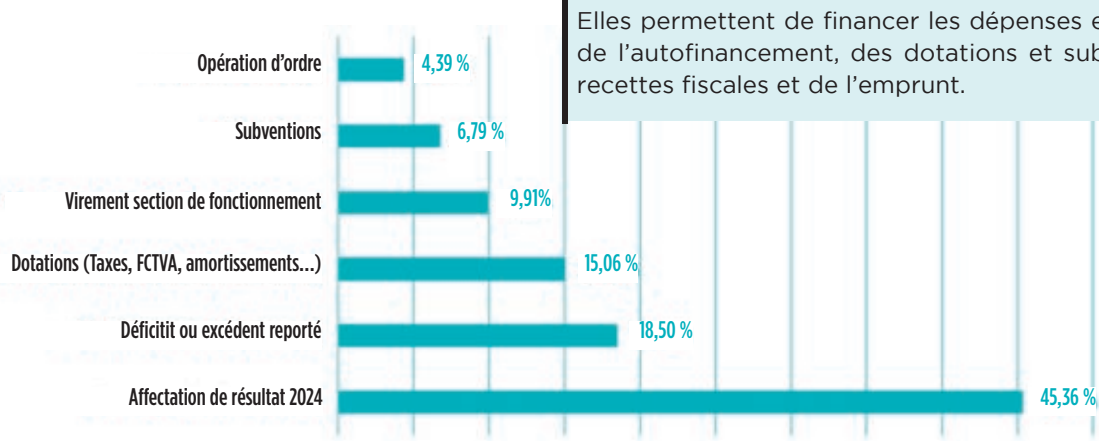
Les dépenses de fonctionnement



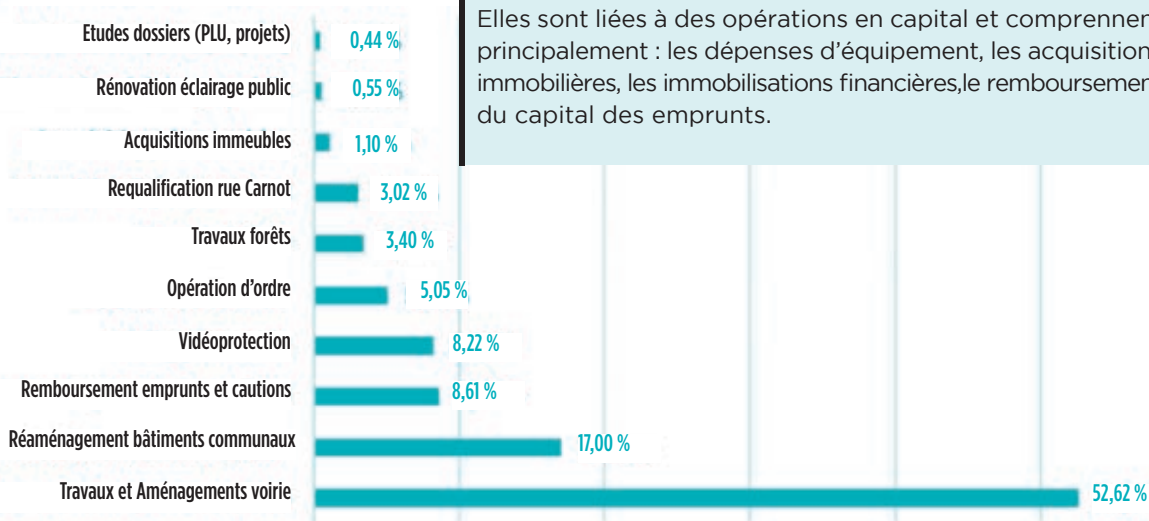
Elles regroupent les charges nécessaires au fonctionnement quotidien, comme les frais de rémunérations du personnel, les dépenses d'entretien et de fourniture, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité et les intérêts de la dette.



Les recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement



Sur quels critères sont calculés les impôts locaux ?

Les impôts locaux sont basés sur la valeur locative cadastrale, fixée par les services fiscaux, qui dépend des caractéristiques du logement, de sa localisation et de son état. Le montant final résulte de cette valeur multipliée par les taux votés par les collectivités.

Engagement respecté pour l'exercice 2026 : les taux d'imposition restent inchangés.

- Taxe sur le foncier Bâti : 34,65 %
- Taxe sur le foncier Non Bâti : 42,68 %
- Taxe d'Habitation : 17,19 %

Maison de l'enfance

Accueil périscolaire : ce qui change à la rentrée 2026-2027



À compter de la rentrée scolaire 2026-2027, de nouvelles modalités d'inscription et de règlement seront mises en place à la Maison de l'Enfance.

Les horaires d'accueil restent inchangés : garderie du matin, restauration scolaire, garderie du soir et accueil du mercredi



continueront d'être proposés aux familles.

La principale évolution concerne les réservations des services périscolaires, qui s'effectueront toujours via l'Espace Famille. Désormais, le règlement devra être effectué au moment de la réservation, conformément aux nouvelles règles de gestion applicables aux collectivités.

Les familles devront également sélectionner précisément la prestation souhaitée lors de la réservation, notamment pour l'accueil du soir (f1 ou f2) et les mercredis. Les réservations devront être réalisées au plus tard le jeudi midi de la semaine précédente.

Pour préparer la rentrée, les dossiers d'inscription complets devront être déposés à la Maison de l'Enfance avant le 10 juillet 2026.

La Municipalité remercie les familles pour leur compréhension et leur coopération dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.



Pour toute question ou information complémentaire :

☎ 03 82 44 49 39

✉ delenfam@riv54.fr

Horaires d'accueil

- Matin : 7h30 à 8h30
- Midi : 11h30 à 13h30
- Soir : 16h30 à 18h30
- Mercredi : 8h30 à 18h30

Centre de loisirs

Vacances de Printemps

Pendant les vacances de printemps, l'équipe d'animation a eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine d'enfants chaque jour.

Ces deux semaines ont été rythmées par de nombreuses activités permettant à chacun de s'amuser, de découvrir et de partager de bons moments avec ses camarades. Au programme : sorties à la piscine et au cinéma, activités manuelles et créatives, ateliers musicaux, jeux sportifs, ainsi que des animations culinaires qui ont rencontré un franc succès. Grâce à l'enthousiasme des enfants et à l'investissement des animateurs, ces vacances se sont déroulées dans une ambiance conviviale et dynamique.

Cet été...

L'été approche désormais à grands pas ! Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 6 juillet au 14 août pour six semaines riches en découvertes, en jeux et en aventures. De nombreuses activités, sorties et animations seront proposées afin d'offrir à chaque enfant des vacances inoubliables, placées sous le signe du plaisir, du partage et de la bonne humeur.



Les inscriptions

Nous vous rappelons que les inscriptions doivent être effectuées via le portail famille au plus tard le jeudi midi de la semaine précédant la présence de votre enfant.

Toute l'équipe d'animation se prépare déjà avec enthousiasme pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Une équipe motivée, composée d'une douzaine d'animateurs, sera présente tout au long de l'été pour accompagner les jeunes vacanciers, favoriser leur épanouissement et leur faire vivre de beaux moments de détente et de découverte.

Nous avons hâte de retrouver les enfants dès le 6 juillet pour partager ensemble un été plein de sourires, d'amitié et de souvenirs !

Horaires de fonctionnement

Du lundi au vendredi, accueil à la journée ou à la demi-journée.

Le matin de 8h30 à 11h45
L'après-midi de 13h30 à 18h00
La journée complète de 8h30 à 18h00



Fête patronale

25 AVRIL : défilé et inauguration de la fête patronale par la Municipalité, avec la participation de l'Harmonie Municipale La Fraternelle, la fanfare de Longuyon, les pompiers de la Commune des voitures anciennes et un char de Schiffflange.



Kermesse de l'école Prévert

À la veille des vacances d'été, avec au programme, chants, danses, jeux et remise par la Municipalité des récompenses scolaires de fin d'année à tous les élèves.

Kermesse de l'école La Fontaine

Annulée en raison de la canicule, la remise des récompenses a été faite dans les classes. Une kermesse d'accueil est prévue début septembre.

Conseil Municipal des Enfants : un deuxième mandat qui s'achève

Le deuxième mandat du Conseil Municipal des Enfants (CME) arrivera à son terme en octobre prochain. À cette occasion, de nouvelles élections seront organisées afin de permettre aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de s'engager à leur tour dans cette belle aventure citoyenne.

Au cours de ce mandat, les jeunes conseillers ont participé activement à la vie de notre commune. Ils ont notamment contribué à la pérennisation de rendez-vous appréciés de tous, tels que le Marché de Noël et la traditionnelle balade du Père Noël.

Soucieux de transmettre les valeurs de la citoyenneté, ils ont également offert le « Livret du Petit Citoyen » aux jeunes habitants concernés.

Tout au long de leur mandat, les enfants se sont également investis dans les cérémonies officielles de la Municipalité, témoignant ainsi de leur attachement au devoir de mémoire et à la vie républicaine.

Avant la fin de leur engagement, une dernière action marquante les attend : une visite du Sénat, organisée au mois d'octobre grâce au précieux concours de la sénatrice de Meurthe-et-Moselle Mme Silvana Silvani. Cette découverte des institutions de la République viendra conclure de belle manière ces deux années d'implication au service de la collectivité.

La Municipalité remercie chaleureusement les jeunes élus pour leur engagement, leur enthousiasme, et souhaite d'ores et déjà la bienvenue aux futurs candidats qui prendront prochainement le relais.





Façade de la mairie

Après la réfection de la façade principale de la mairie, et une pause des travaux pendant la période hivernale, l'entreprise SOVILLA a engagé les travaux de ravalement des façades latérales et arrière du bâtiment.

Un chantier de près de 75 000 € pour lequel la Commune a obtenu une subvention de 25 000 € auprès du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, et qui permettra à la mairie de refaire totalement peau neuve.

Aménagement paysager du talus rue du Maréchal Foch

En complément de l'aménagement paysager du talus réalisé par l'entreprise CARRADORI ENVIRONNEMENT fin 2025, le cheminement piéton longeant la rue du Maréchal Foch a été refait : pose de pas japonais et d'une barrière de protection en bois ont été réalisés pour un montant d'environ 12 000 €. Ces travaux venant après la réfection des escaliers entre la rue d'Alsace et la rue du Maréchal Foch ont permis de requalifier tout ce secteur, conjuguant embellissement et sécurité des piétons.



Talus Cités Mouty

Le confortement du talus sous les Cités Mouty, rendu nécessaire suite au glissement de terrain intervenu fin 2025, est achevé.

Désormais, côté carreau de la mine, un mur de blocs de béton a été érigé par l'entreprise HABAY ; côté rue des Tilleul, il a fallu aussi conforter la chaussée fragilisée par le glissement et mettre en place une clôture pour sécuriser les lieux.

Cette opération globale a coûté à la Commune près de 230 000 € pour des travaux qui ont permis de répondre à une situation imprévue et urgente.

Requalification de la rue Carnot

Les choses se précisent sur cette opération d'ampleur qui consiste, à l'instar de ce que la Municipalité a réalisé dans les rues Gambetta, Pasteur et Allende, dans l'enfouissement des réseaux suivi des aménagements de voirie.

Pour la première étape, celle de l'enfouissement des réseaux aériens, le Syndicat départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle, qui réalise les travaux pour le compte de la Commune, a programmé ceux-ci en 2027.

Afin de les préparer, des enquêtes branchement chez tous les riverains seront réalisées à partir de cet été par le Bureau d'Etudes Techni-Conseil, maître d'œuvre des travaux d'enfouissement.

Pour la seconde étape, celle des aménagements de voirie, la Commune a soumis au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle des aménagements provisoires pour expérimenter des solutions visant à réduire la vitesse et identifier des places de stationnement. Dès l'accord de celui-ci, obligatoire dans la mesure où la rue Carnot est une route départementale, les dispositifs proposés (bornes, marquage) seront mis en œuvre.



Le nouveau Plan Local d'Urbanisme en vigueur

Engagée en avril 2023, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune s'est achevée avec l'approbation de celui-ci par le Conseil Municipal le 27 avril dernier.

Une approbation précédée en début d'année d'une enquête publique au cours de laquelle ont été mis à disposition le projet de PLU et recueillies les observations et demandes de toute personne le souhaitant.

3 ans auront donc été nécessaires pour aboutir à ce nouveau PLU, motivé principalement par l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation pour répondre aux besoins en logements et en équipements publics et qui aura permis également de renforcer les règles en matière de création de places de stationnement et de division des maisons individuelles pour contrôler le développement urbain.

**Les documents du PLU sont consultables
sur www.mairiehussignygodbrange.fr
et <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>.**

Stage de l'AC Milan : les Ateliers Citoyens du CSGodbrange

Le Club ne se limite pas à organiser, avec son équipe de dirigeants/dirigeantes, la pratique du football pour ses licenciés dans les meilleures conditions (apprentissage d'une discipline sportive, transmission de valeurs et qualité des infrastructures). Il assume également, en complément des structures spécialisées, un rôle éducatif et sociétal au sein de la commune et de ses environs. C'est dans cette optique que des ateliers citoyens ont été intégrés aux stages de football d'octobre 2025 et d'avril 2026.

Le stage organisé du 18 au 22 avril 2026, en partenariat avec des éducateurs du club professionnel de l'AC Milan, a permis aux jeunes participants de bénéficier des méthodes et du savoir-faire d'un centre professionnel de formation. En complément de la pratique du football, le Club a mis en place sept ateliers citoyens :

- Les gestes de premiers secours, animé par la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Hussigny-Gobrange



- Les règles de l'arbitrage, animé par la CDA (Commission des Arbitres) du District de Football de Meurthe et Moselle
- Comment s'exprimer en société, animé par l'Association Les Francas
- La recherche médicale et la solidarité, animé par l'Association Grégory Lemarchal
- Les droits de l'enfant, animé par l'Association Les Francas

- La Nutrition du sportif et les éléments de la nutrition, animé par Nutrition Sport
- Sensibilisation à la différence, animé par l'Association Handisport de Moselle

Ce sont 70 garçons et filles qui ont pu être sensibilisés sur leur participation citoyenne à la vie de la cité et leur ouverture sur les autres.

Aurore Basket : rencontre avec Vincent Pourchot

Le 17 avril dernier, l'Aurore Basket a accueilli un invité d'exception lors de l'entraînement des U18 : Vincent Pourchot. Une venue marquante qui a suscité enthousiasme et curiosité parmi les jeunes joueurs comme les encadrants du club.

Du haut de ses 2,22 mètres, Vincent Pourchot est l'un des basketteurs les plus impressionnants d'Europe. Il a évolué dans plusieurs championnats, notamment en Pro A, Pro B, Nationale 1, et joue actuellement en Nationale 3 à Nilvange.

Au programme de cette rencontre privilégiée, Vincent Pourchot a animé une série d'exercices intensifs, partageant son expérience du haut niveau.

L'événement s'est poursuivi dans une



ambiance conviviale avec une séance de dédicaces, suivie d'un temps d'échange sous forme de questions-réponses. L'occasion pour tous de découvrir le parcours de ce basketteur hors norme, son quotidien, ainsi que les exigences du sport de haut niveau. La visite du club house de l'Aurore Basket a permis à notre invité de mieux

connaître la structure et son histoire, avant qu'un moment symbolique ne vienne conclure cette découverte : la remise du livret du centenaire du club. Cette rencontre restera sans aucun doute un moment fort de la saison pour l'Aurore Basket, illustrant parfaitement les valeurs de partage et de transmission qui animent le club.

CAPHG : une belle aventure humaine

Le Club des Coureurs à Pied de Hussigny-Godbrange vient d'acquérir une joëlette, un fauteuil roulant mono-roue tout-terrain qui permet à une personne en situation de handicap la pratique de la course à pied ou de la randonnée avec l'aide d'au moins deux personnes.



“C'est une aventure humaine avant tout” relate Éric Henry le président de l'association. “L'idée a germé en octobre 2024” retrace le président. Après avoir participé à la Solidaire en Belgique, une course caritative chère au club, Tony membre du club et papa d'Ethane, a lancé un défi : “Et si mon fils pouvait lui aussi participer avec nous?”. L'idée de Tony a conquis tous les membres et a pu finalement se réaliser grâce aux finances du club et à une commerçante de la commune. “Courir avec une joëlette, c'est transformer une discipline individuelle en un véritable défi collectif. Pour faire avancer cet engin sur les sentiers, il faut de la force et de la coordination, mais c'est le supplément d'âme qui

fait la différence”.

Un véritable plan d'entraînement collectif a été mis en place pour la prise en main de ce fauteuil tout-terrain, suivi de sorties officielles avec Ethane à bord. À terme, les mythiques distances de semi-marathon et de marathon sont envisagées par le club de course à pied. Tout devient possible pour Ethane. Il va pouvoir vivre et ressentir tous les plaisirs de la course à pied : le souffle du vent, le défilement des paysages, l'énergie collective qui motive un effort, le plaisir d'être ensemble. Un grand bravo au CAPHG pour ce beau projet humain, qui fait honneur à notre commune et rappelle que le sport est avant tout une aventure collective ouverte à tous.

JUDO : gala interclubs

Le samedi 9 mai dernier, la salle des sport de Hussigny-Godbrange a accueilli le retour du gala interclubs du Cercle Athlétique Hussigny (CAH).

L'événement a été une véritable réussite avec la participation de 181 jeunes judokas. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité et du partage, a permis de rassembler les familles autour des valeurs fortes du judo. Grâce à une organisation parfaitement adaptée au rythme des plus jeunes, chaque enfant est reparti récompensé.



OMS : marche nocturne



L'Office Municipal des Sports a organisé le 16 mai sa marche nocturne, rassemblant 80 marcheurs malgré la météo digne d'un mois de novembre.

Club de pétanque : les dates à retenir



SEPTEMBRE :

Jeudi 24

Doublettes ainés, jet du bouchon 14h30

Samedi 26

Triplette non homogène, concours A et B, poule de 3, limitée à 57 équipes, mises +300€, jet du bouchon 10h

OCTOBRE :

Dimanche 11

Challenge Bartolacci, doublettes toutes catégories, jet du bouchon 14h30

Samedi 24

Challenge Bouba, doublettes toutes catégories, jet du bouchon 14h30

NOVEMBRE :

Samedi 14 Novembre

Concours de belote, équipes formées, salle Louis Aragon, début du concours 14h30

Vidéo-protection : 14 caméras installées

Comme annoncé, dans le prolongement de la mise en place d'une police municipale, et afin de renforcer les actions de prévention et de protection des biens et personnes, 14 caméras ont été installées aux entrées de la Commune et sur les principaux bâtiments publics. Les images, conservées 15 jours avant d'être effacées, ne seront consultables

que par le Maire, l'Adjoint à la sécurité et le chef de la police municipale ainsi que par les forces de police nationale, pour faciliter leurs enquêtes. Les espaces privés seront floutés pour respecter les règles de protection de la vie privée. Ce système de vidéo-protection a été mis en place par l'entreprise CITEOS pour un montant de 130 000 € environ. Une opération qui bénéficie d'une



subvention de 40 000 € du Conseil régional Grand Est, de 2 500 € du FIPDR (Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation) et de 27 445 € de l'Etat au titre de la DETR 2026 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



INTERVENTIONS DE LA POLICE : QUELQUES CHIFFRES D'ACTIVITÉS

Depuis le 1^{er} janvier, les policiers municipaux sont intervenus comme suit :

70 infractions relevées au Code de la Route :

Une première phase de contrôles vitesse a été réalisée dans un but préventif. Dans un second temps, les personnes ayant adoptées un comportement dangereux ont

fait l'objet d'une verbalisation : 27 excès de vitesse relevés.

20 infractions à la circulation routière :

(téléphones, stop ...) et 24 stationnements.

10 Opérations tranquillités vacances

52 relevés effectués sur des véhicules en stationnement abusif pour 13 fourrières

réalisées incluant les non respects d'un arrêté municipal (fête patronale) **Dépôt sauvage de déchets : 12 amendes** administratives adressées aux auteurs identifiés pour un montant global de 3 500 €.

Intervention en milieu scolaire sur le harcèlement.

TROTINETTES : LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Montant de l'amende en cas d'infraction :

Transport d'un passager : 135 €

Enfant de - 14 ans : 135 €

Port d'un casque audio : 35 €

Défaut d'assurance : jusqu'à 3 750 €

Circulation sur le trottoir : 35 €

Vitesse au-delà de 25 km/h : 1 500 €

Défaut d'équipement obligatoire : 11 €

Hors agglomération :

Défaut de porter un casque et un vêtement rétro-réfléchissant : 135 €



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



OBJECTIFS

En cas d'absence prolongée de votre domicile (vacances, stages...):

- > La Police Municipale surveille votre domicile
- > Vous informe d'une éventuelle anomalie (Cambriolage...)

> Comment s'inscrire :

- Compléter le document disponible au bureau de la Police Municipale ou en Mairie

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Suite aux élections municipales, nous avons procédé à l'installation le 7 avril dernier du nouveau Conseil d'Administration du CCAS, qui est présidé par le Maire et administré par 12 personnes, 6 membres du Conseil Municipal et 6 membres non-élus nommés par le Maire.

Ont été nommés : Mmes Lepri-Machure Corinne, Piorum Isabelle, Manocchi Myriam, Marek Francisca, Piermantier Marie-Claire, M. Arnould Jean.

Les 6 membres élus du Conseil Municipal sont : Mme Mocquard Sophie élue vice-présidente du CCAS, Mmes Iorio-Perlotti Karine, Monti Carla, Tomasini Sandrine, MM. Lavandier Yoann, Rubeo-Lisa Francis, Le CCAS accompagne, oriente, conseille



De gauche à droite : Corinne Lepri-Machure, Marie-Claire Piermantier, Karine Iorio-Perlotti, Jean Arnould, Carla Monti, Sandrine Tomasini, Francisca Marek, Francis Rubeo-Lisa, Sophie Mocquard.

les personnes et les familles confrontées à des difficultés de vie, en lien avec les travailleurs sociaux et les associations caritatives (Resto du Cœur, Secours Populaire, Croix Rouge, Banque Alimentaire).

A ce titre et concrètement sur notre commune, les différentes actions déjà en

œuvre sont : le portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, le portage de médicaments, les bons de fin d'année aux personnes âgées et leur repas annuel, les bons aux personnes en situation de handicap, les bons d'aide alimentaire, les secours exceptionnels.



Brioches de l'amitié

L'opération "Brioches de l'amitié" organisée par l'AEIM, à laquelle, comme tous les ans, la Municipalité est associée, s'est déroulée du 23 au 29 mars. Elle a permis de récolter 900,20 € (dont 25,20 € de dons) pour 175 brioches vendues. En 2025,

320 brioches avaient été vendues pour 1 622 € récoltés.

Vos dons permettent à l'AEIM de développer une offre de vacances et de séjours adaptée aux personnes en situation de handicap pour rendre accessible à tous des moments d'évasion.

Cette année, des brioches étaient vendues en mairie et seuls 6 bénévoles étaient présents pour parcourir les rues de la commune.

Si vous souhaitez vous associer à cette belle initiative en 2027, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

Fête des mères

Jeu 21 mai, la municipalité a mis à l'honneur toutes les mamans de la commune, autour d'un café puis d'un apéritif ; à cette occasion un "fondant parfumé" leur a été offert.



Une rose, un espoir

Le 25 avril, à la salle des fêtes Louis Aragon, jour de l'inauguration de la fête patronale, une quarantaine de motards ont participé, comme tous les ans, à la manifestation "Une rose, un espoir". Cette année, 546 € ont été récoltés, pour 273 roses vendues, au bénéfice de la Ligue contre le cancer et serviront également à financer des missions de soutien aux personnes touchées par cette maladie et à leurs proches, ainsi que l'achat d'un laser HoLEP pour le traitement du cancer de la prostate.



Activités Physiques Adaptées : bilan et perspectives

Depuis 2018, l'association PHOENIX propose des séances de gym adaptée aux personnes de plus de 60 ans.

Une fois par semaine, près de quarante dames se retrouvent à la salle des sports pour l'une des 2 séances du mardi matin.

Changement de date et de lieu : jeudi 18 juin, c'est dans une salle de restaurant que les pratiquantes avaient rendez-vous... Une façon conviviale de mettre un terme à la saison. Pour la reprise de septembre, devant le succès de ces APA, Jean-Paul Guillianelli, Président de l'association PHOENIX envisage de doubler les séances, en instituant de nouveaux créneaux le vendredi matin.

Une réflexion est aussi engagée pour inciter les hommes, absents à l'appel, à rejoindre cette activité physique car préserver sa santé et maintenir le lien social par une pratique en groupe, c'est l'affaire de toutes et TOUS !

Dates à retenir !



Dimanche 20 septembre 2026

Le repas annuel des Seniors offert par la Municipalité et le CCAS aux personnes âgées de plus de 65 ans aura lieu le dimanche 20 septembre. Pour l'inscription au repas, remettre en mairie le coupon - réponse ci-dessous :

COUPON-RÉPONSE

REPAS DU DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

Nom :Prénom :

Adresse :

Participera au repas

Nombre de personnes * : 1 2

* Le conjoint(e) âgé(e) de moins de 65 ans : participation aux frais de 30 €

* inscriptions en mairie

Jeudi 24 septembre à 20 h

Salle des Fêtes Louis Aragon

Conférence-santé sur le thème du sommeil suivie d'une dégustation d'infusions - sur inscription en mairie

Samedi 3 octobre à 14 h

Octobre rose

2 marches proposées : une boucle de 5 km et une de 8 km - départ et arrivée à la mairie



Opération "Nettoyons la nature"

Samedi 11 avril, les habitants de Hussigny-Godbrange se sont mobilisés pour participer au grand nettoyage de printemps, à l'appel de la Municipalité.

Marc Manocchi, Adjoint à l'Environnement, a réparti la quarantaine de participants, adultes et enfants, sur les différents sites de la commune : parking de co-voiturage, route de Differdange, les 3 Tilleuls. Équipés de sacs, pinces et gants, les volontaires, aidés des services techniques, ont, 3 heures durant, ramassé toutes sortes de débris : canapés, meubles, pneus, dont 150 aux 3 Tilleuls, canettes, bouteilles en verre... Toutes les boîtes aluminium et les bouteilles en verre ont été triées pour permettre le recyclage.

Au total, 4 bennes, soit un volume de 25m³, ont été nécessaires pour collecter l'ensemble de ces déchets, dont se sont débarrassées des personnes pour qui la



préservation de notre environnement n'est pas une priorité. Nous leur rappelons qu'une déchetterie à Villers-la-Montagne est à leur disposition, que des bornes de tri sont répartis sur tout le territoire et qu'il est donc inadmissible de faire preuve de tant d'incivisme.

Les participants à ce bel effort citoyen se sont retrouvés à midi, à l'Etang de pêche communal, un moment de détente et convivial autour d'un barbecue.

Territoire Naturel Transfrontalier

Les Communes de Differdange, Hussigny-Godbrange, Herserange, Haucourt-Moulaine et Saulnes ont créé l'association du TNT (Territoire Naturel Transfrontalier) afin de valoriser et développer leur patrimoine naturel, culturel, historique et socio-économique commun. Présentation de deux actions menées sous l'égide du TNT.



Assemblée générale du TNT à Hussigny-Godbrange le 11 mai - Installation des nouveaux délégués des Communes et élection du Conseil d'Administration avec comme Présidente Caroline Huberty en remplacement d'Adrien Zolfo.

Lancement du projet transfrontalier Rivières

Lundi 18 mai a eu lieu à l'Agglomération du Grand Longwy le lancement du projet Rivières, une première étape importante pour ce projet dédié à la préservation et à la valorisation du cours d'eau transfrontalier de la Côte rouge ou Crosnière ou Réierbach.

Il a pour objectifs principaux la mise sur pied d'une concertation transfrontalière pour la gestion de ces rivières ; la sensibilisation du grand public aux enjeux liés à l'eau et la valorisation des parcours de mobilité douce et du patrimoine

industriel le long du cours d'eau.

Rivières est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg Grande Région 2021 2027.

Autour du TNT, chef de file, une dynamique collective s'engage avec de nombreux partenaires mobilisés :

- Les opérateurs partenaires du projet: l'Agglomération du Grand Longwy, les villes de Differdange et de Hussigny-Godbrange, le syndicat Pro-Sud (Lu)



- Les partenaires méthodologiques: l'AGAPE Lorraine Nord, le Département de Meurthe-et-Moselle, le Kor (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement du bassin de la Chiers), l'Université de Luxembourg.

Sentiers d'été : le programme 2026

En 2026, le TNT propose de nouveau des sentiers d'été avec quelques nouveautés pour certaines Communes.

Pas de changement pour Hussigny-Godbrange, la formule ayant fait la preuve de son succès.

Alors rendez-vous mardi 7 juillet à la Halle du Carreau de la mine.

Parcours balisé de 8,5 km (aller/retour)

Les départs se font entre 17h30 et 19h30 en totale autonomie.

La participation est de 4 € par adulte (gratuit pour les jeunes en-dessous de 16 ans).

Elle comprend une boisson offerte à votre retour.

Bar et petite restauration sur place.

Les bénéfices sont reversés à l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), association partenaire en charge du barbecue.



Autres dates :

**HAUCOURT-MOULAIN ET HERSERANGE
LE 16 JUILLET**

Départ : salle des fêtes de Moulaine

**SAULNES
LE 21 JUILLET**

Départ parking du stade

DIFFERDANGE, LE 28 JUILLET

Départ Grill-pavillons de Lasavage
Randonnées accompagnées à 17h30, 17h45 et 18h30

Programme complet et inscriptions sur le site du TNT : www.tnt-chiers-alzette.eu

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Prime Air-Bois

Afin d'améliorer la qualité de l'air et le confort de l'habitat, l'Agglomération du Grand Longwy met en place, sur la période 2025-2028, une prime air-bois de 500€ visant à remplacer les anciens appareils de chauffage au bois, sources d'émissions polluantes, par des équipements modernes et performants.

Pour être éligible à cette aide, il faut que :

- 🌍 le propriétaire soit un particulier
- 🌍 le logement soit la résidence principale, achevé depuis plus de 2 ans
- 🌍 l'appareil à remplacer soit antérieur à 2015
- 🌍 l'installation du nouvel appareil soit réalisée par un professionnel qualifié RGE



Pour en bénéficier, télécharger ou retirer le dossier de demande : <https://grandlongwy.fr>

Siège de l'Agglomération : 2 rue de Lexy - 54430 RÉHON - tél : 03.82.26.03.00



Un coup de pouce pour une mobilité douce et durable...

L'Agglomération du Grand Longwy met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Aide plafonnée à 200 € représentant 20 % du coût d'achat TTC

Conditions d'éligibilité :

- ◆ être majeur
- ◆ avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 25 000 €
- ◆ acheter un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion auprès d'un professionnel ou d'une structure de l'économie sociale et solidaire

Comment en bénéficier :

Télécharger ou retirer le dossier de demande :

- ◆ grandlongwy.fr
- ◆ siège du Grand Longwy - 2 rue de Lexy - 54430 RÉHON - 03.82.26.03.00

CÉRÉMONIES



19 mars :
Commémoration
du 64^{ème} anniversaire
du cessez-le-feu en Algérie

8 mai :
Commémoration
du 81^{ème} anniversaire de
l'Armistice de la
seconde guerre
mondiale
1939/1945.



Concert

Harmonie Municipale La Fraternelle

L'Harmonie Municipale La Fraternelle a conquis un public nombreux le 8 mars dernier lors d'un concert en hommage à leur chef M. Martine Carrubba, décédé brutalement en 2025.

Pour cette édition, les musiciens ont pu compter sur la participation de l'association Les Jeunes Pousses qui ont tenté de perturber joyeusement leur prestation.



Si vous voulez intégrer l'association (ouverte à tous de 7 à 97 ans) et/ou prendre des cours à l'école de musique, merci de contacter Sylvie DANTON par tél : 06.08.78.09.34 ou par mel : hmlfhuissigny@gmail.com



Avant le concert, 3 musiciens ont été mis à l'honneur et ont été médaillés :

- M. Jacques Wagner**, Médaille d'honneur or pour 25 ans de musique
- M. Jean-Luc Terzi**, Médaille vétéran simple à l'occasion de ses 60 ans
- M. Jean-Pierre Lesquoy**, Grande médaille vétéran à l'occasion de ses 80 ans



Concert "Jazz à la mine"

Depuis plusieurs années, l'association VIBRA'SON organise une manifestation "Jazz à la Mine" en mai. Cette année, du fait de mauvaises conditions météorologiques, le concert, gratuit, a été organisé à la salle des fêtes, avec le groupe "sCat" comme invité.

"sCath", scat car la Lady du quintet, Cathy Wiemert est une scatteuse de grand talent. Si vous ne savez pas ce qu'est le scat en jazz, écoutez Ella Fitzgerald dans "How high is the Moon" à Berlin en 1960.

Cette Lady accompagnée par Jean-Philippe Rault au piano, Nicolas Kieffer à la batterie, Nicolas Gothier au saxophone, Alain Wittisch à la contrebasse, a enchanté le public, dont quelques résidents de l'EHPAD "la Maison des Cerisiers".



Le prochain festival Jazz en Sol Mineur aura lieu à la salle des fêtes Louis Aragon les 28 et 29 août prochains. Il sera précédé le 16 août d'un Apéro-Concert gratuit.

Exposition Hall de la mairie

Tout au long du mois d'avril, la mairie a ouvert ses portes à une exposition photo inédite de l'histoire du territoire du Grand Longwy.

Dans le hall de la mairie, l'Office de Tourisme du Grand Longwy a mis à l'honneur le patrimoine des 35 communes qui composent son réseau : des paysages naturels aux trésors religieux, des vestiges militaires aux témoins de l'épopée industrielle, sans oublier les trésors architecturaux qui racontent la richesse et la diversité du territoire ; une mosaïque de photos qui révèle toute la beauté du patrimoine local. Cela a été une très belle occasion pour le public venu en nombre de découvrir ou de redécouvrir les sites mis en valeur par chacune des communes.



Balade du Patrimoine

Comme annoncé en début d'année, l'inauguration de la Balade du Patrimoine aura lieu en septembre, au moment des Journées du Patrimoine.

Cette balade de 2 heures environ, retrace l'histoire de Hussigny-Godbrange, surtout depuis la 2^e moitié du XIX^e siècle, naissance de la révolution industrielle. Ce sera l'occasion, pour beaucoup d'entre nous, de connaître, au travers de son patrimoine, l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui ont œuvré à construire notre commune.

15 étapes, 15 panneaux explicatifs qui seront accompagnés d'un QRCode pour davantage d'explications, de photos, du plan du parcours ; et pour ceux qui le souhaitent, un livret sera disponible en mairie.

Cette belle initiative a bénéficié du soutien du Conseil départemental de Meurthe-et Moselle.



Sandy Sylvestre, nouvelle maestra de "N'oubliez pas les paroles"

Au printemps dernier, Sandy Sylvestre a tenu en haleine une grande partie de la population de Hussigny-Godbrange. Chaque soir, à 18 h 40, ils étaient nombreux devant leur écran de télévision pour encourager Sandy à l'émission de Nagui "N'oubliez pas les paroles".

Après 84 victoires, Sandy a finalement chuté sur le titre "1,2,3" de la comédie musicale Dracula et a dû rendre son micro ; un parcours qui lui a permis de décrocher la 3e place des plus grands maestros. Une place bien méritée pour Sandy qui s'est préparé pendant 6 ans à l'émission, avec un entraînement quotidien, et au final, 1 200 chansons mémorisées, dont 750 par cœur. En septembre, Sandy participera aux Masters de l'émission, où elle affrontera les maestros du jeu, dont Benoît, le plus grand des maestros, qui l'avait éliminée lors de sa 1ère participation à l'émission quotidienne en 2024. Nous avons rencontré Sandy et, afin de la connaître plus intimement, à travers les chansons, elle s'est essayée au questionnaire de Proust et au Tac au Tac :

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST de SANDY

- 1. La chanson qui symbolise le plus votre enfance à Hussigny-Godbrange**
Garçon de Koxie
- 2. La chanson impossible à oublier**
Poupée de cire, poupée de son de France Gall

- 3. La chanson qui résume votre parcours chez Nagui**
New York avec toi de Téléphone
- 4. La chanson qui ferait danser toute la commune**
Nuit de folie de Début de soirée
- 5. La chanson honteusement connue par cœur**
Les sardines de Patrick Sébastien
- 6. La chanson impossible à mémoriser**
Prendre un enfant de Yves Duteil
- 7. La meilleure musique de film**
Chacun sa route du film *Un indien dans la ville* (Tonton David)
- 8. La chanson préférée quand vous étiez ado**
Inaya de Soprano
- 9. La chanson préférée de l'Eurovision**
Voilà de Barbara Pravi
- 10. La chanson qui symbolise votre couple**
Tout le bonheur du monde de Sinsemilia
- 11. La chanson bien-être**
Zen de Zazie
- 12. La chanson "1er chagrin d'amour"**
Dernière chance de Léa Castel et Soprano
- 13. La chanson qui vous donne de l'énergie**
Le coach de Soprano et Vianney
- 14. La chanson la plus écoutée en voiture**
Lady Mélodie de Tom Frager
- 15. La chanson qui vous représente le plus**
Résiste de France Gall



© BANIJAY PRODUCTION MEDIA

DU TAC AU TAC

Musique

- Taratata ou **N'oubliez pas les paroles**
- Travail en musique** ou en silence
- Aya Nakamura ou **Céline Dion**
- Variétés françaises** ou variétés étrangères
- Spotify** ou CD

Loisirs

- Un voyage aux Maldives** ou un week-end dans les Vosges
- Marathon ou **pétanque**
- Jeu de société** ou jeu vidéo
- Cinéma ou **série TV**
- Karaoké** ou Escape Game

Vie quotidienne

- Ménage ou **cuisine**
- Quiche lorraine ou **spaghettis bolognaise**
- Restau** ou fast food
- Réseaux sociaux ou **sortie entre amis**
- Chien** ou chat

Festival de Cannes : Thomas Baille Barelle en haut des marches



© EPTA production

Thomas Baille Barelle (Tom Barelle pour son pseudonyme) habite notre Commune, il n'a que 17 ans (depuis quelques jours), il est encore au lycée, et il a monté les marches du dernier Festival de Cannes en mai.

Thomas fait partie des 26 lauréats des Claps d'Or Moteur 2026 de l'association Moteur, sélectionnés parmi 902 participants. Son court-métrage de 90 secondes, présenté au Festival de Cannes, répondait à la question : "Quelle est la personne qui vous inspire le plus ?"

Thomas a choisi de rendre hommage à sa sœur Alice, 14 ans, pour lui exprimer toute son affection. Un message sincère qui a touché le jury.

Cette récompense est l'aboutissement d'un parcours construit au fil des années. Depuis dix ans, Thomas pratique le théâtre au sein de l'association des Jeunes Pousses. Cette expérience lui a permis de gagner en confiance et de s'exprimer plus facilement devant un public.

Passionné par l'audiovisuel, il a également participé à la réalisation de mini-reportages en tant qu'assistant de Sam pour les Jeunes Pousses, découvrant ainsi les coulisses du tournage et du montage.

À Cannes, les lauréats ont été accueillis par Thierry Frémaux à la Salle des Ambassadeurs. Une expérience inoubliable pour ce lycéen qui étudie au Luxembourg.

Fidèle à la devise de l'association Moteur, "Ose la confiance", Thomas souhaite désormais devenir ambassadeur de l'association dans le Grand Est et au Luxembourg afin de faire connaître le concours à davantage de jeunes et contribuer à son développement à l'international.

© EPTA production



Fête de la musique



Vaponis



Clairox4

Malgré des températures caniculaires, le public était venu en nombre fêter le passage à l'été, sur le square René Ronconi.

C'était sans compter sur l'orage, invité surprise, venu gâcher cette soirée festive et musicale.

Cela avait pourtant démarré en fanfare avec les prestations de l'Harmonie Municipale La Fraternelle, puis des groupes Sognatori et Vaponis.

Le tonnerre et la pluie ont interrompu le concert donné par le groupe Clairox4 et les NewSense n'ont pu se produire sur scène.

La Municipalité donne rendez-vous à ces groupes pour un autre moment musical dans l'année : Clairox4 le dimanche 24 janvier 2027 pour un apéro-concert à la salle Louis Aragon et NewSense à une date qui reste à définir.

Nous remercions les associations de la commune d'avoir collaboré activement à cette manifestation organisée par la Municipalité et l'Office Municipal des Sports et donnons rendez-vous le samedi 19 juin 2027 pour une nouvelle édition de la Fête de la Musique.



Sognatori



Nouveau commerce sur la commune

Nicolas Klinkeberg vient de créer un atelier de réparation de vélo : NicoBikeHome. Particularité de cet atelier : c'est Nicolas qui se déplace, avec sa camionnette, en fonction des demandes.

Contact : 06 02 05 71 96

Ligne de bus 606

A la demande de la Commune, sollicitée par les frontaliers empruntant la ligne 606, des arrêts supplémentaires (Godbrange, Pasteur, Gambetta) ont été mis en place depuis début mai dans le sens Differdange/Hussigny.

Desservir ces mêmes arrêts dans le sens Hussigny/Differdange demande une étude supplémentaire tenant compte des problèmes de giration rencontrés par les bus. Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à cette étude.



NewSense en répétition



Harmonie Municipale



DATES À RETENIR

Juillet 2026

LUNDI 13 / FEU D'ARTIFICE / Carreau de la mine / Municipalité

Août

DIMANCHE 16 / CONCERT / Salle des fêtes / Vibra son

SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 / STAGE FOOT / Salle des fêtes / CSG

VENDREDI 28 & SAMEDI 29 / FESTIVAL JAZZ / Salle des fêtes / Vibra Son

Septembre

JEUDI 10 / CÉRÉMONIES DE LA LIBÉRATION / Municipalité

SAMEDI 19 / INAUGURATION DE LA BALADE DU PATRIMOINE /
Municipalité

DIMANCHE 20 / REPAS SENIORS / Salle des fêtes / Municipalité/CCAS

SAMEDI 26 / TOURNOI DE PÉTANQUE / Boulodrome / Club Pétanque

Octobre

MARDI 6 / DON DU SANG / Salle des fêtes / EFS

SAMEDI 17 OCTOBRE / NOCES D'OR / Salle des fêtes / Mairie

LUNDI 19 AU VENDREDI 23 / STAGE FOOT / Salle des fêtes / CSG

SAMEDI 24 / REPAS DANSANT / Salle des fêtes / CSG

SAMEDI 24 / NOCES D'OR / Foyer des anciens / ARPA

SAMEDI 24 / VENTE DE FLEURS POUR LA TOUSSAINT / Place de l'Eglise
/ Cigale et Fourmi

Novembre

DIMANCHE 1ER / SEMI-MARATHON / Salle des sports / OMS

SAMEDI 7 / BLIND TEST / Salle des fêtes / JP

MERCREDI 11 / CÉRÉMONIES DE L'ARMISTICE / Salle des fêtes /
Municipalité

SAMEDI 14 / BELOTE / Salle des fêtes / Club Pétanque

VENDREDI 20 / BEAUJOLAIS / Salle des sports / Aurore Basket

DIMANCHE 22 / SAINTE CÉCILE / Salle des fêtes / Harmonie

SAMEDI 28 / TRAIL / Salle des sports / CAPHG

DIMANCHE 29 / APÉRO CONCERT / Salle des fêtes / Municipalité

Décembre

MERCREDI 2 / SAINT NICOLAS / Salle des fêtes / CSG

SAMEDI 5 / MARCHÉ DE NOËL / Salle des fêtes / École Jean de la Fontaine

DIMANCHE 6 / SPECTACLE / Salle des fêtes / Amicale Danse

LUNDI 7 ET MARDI 8 / SPECTACLE ST NICOLAS DES ECOLES / Salle des
fêtes / Municipalité

VENDREDI 18 / MARCHÉ DE NOËL / Salle des fêtes / École Jacques Prévert

DIMANCHE 20 / MARCHÉ DE NOËL / Boulodrome / Municipalité/Conseil
Municipal des Enfants

JEUDI 31 / RÉVEILLON DU NOUVEL AN / Salle des fêtes / CSG



BRUITS : LES HORAIRES À RESPECTER !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8H00 à 20H00

Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00

Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

**BIBLIOTHÈQUE
GEORGES BRASSENS**



**ET SI ON ALLAIT À
LA BIBLIOTHÈQUE ?**

HORAIRES D'ÉTÉ
À PARTIR DU MERCREDI 08 JUILLET

LUNDI	FERMETURE HEBDOMADAIRE
MARDI	14h00 - 17H00
MERCREDI	10H00 - 12H00 / 14h00 - 17H00
JEUDI	10H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
VENDREDI	14h00 - 17H00
SAMEDI	14H00- 17H00



7 rue de l'hôpital - 54 590 Hussigny-Godbrange
Tél : 03 82 44 34 96
mail : bhussigny@riv54.fr